

La Ville de Jodoigne recrute un agent psycho-médico-social (PMS) pour renforcer l'équipe d'encadrement du service enfance (B1) :

Conditions de recrutement

1. être belge lorsque les fonctions à exercer comportent une participation, directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et aux fonctions qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de la commune, ou, dans les autres cas, être belge ou citoyen de l'Union européenne ou être en possession d'un permis de travail; d'un autre Etat faisant partie de l'Espace économique européen ou de la Confédération helvétique;
2. avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
3. jouir des droits civils et politiques;
4. être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
5. justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;
6. être âgé de 18 ans au moins ;
7. réussir un examen de recrutement.

Le (la) candidat(e) doit également être titulaire du diplôme requis.

Profil/mission

La fonction est exercée sous la direction de la directrice des crèches communales et consiste plus précisément à seconder la Directrice dans la gestion des deux milieux d'accueil communaux notamment au travers des tâches suivantes :

- Assurer le travail administratif : gestion et planification des présences, entrées et départs des enfants ;
- Gestion du personnel, gestion des dossiers PFP ;
- Avec l'ensemble de l'équipe élaborer, évaluer le projet d'accueil et en assurer le suivi ;
- Avec l'ensemble de l'équipe, veiller à garantir une qualité de l'accueil des enfants et de leurs familles ;
- Connaître et appliquer les réglementations en vigueur.

Toutes les informations relatives au profil de fonction peuvent être trouvées ci-après : [Profil-fonction-du-Personnel-d-encadrement-psycho-medico-social.pdf \(one.be\)](#)

Compétences :

- Qualités relationnelles et goût pour le travail d'équipe
- Aptitude à l'encadrement d'équipe

- Connaissance des savoirs et pratiques relatifs à la petite enfance et à la parentalité
- Connaissance du réseau social
- Sens du service public, polyvalence
- Une expérience dans le secteur 0-3 est un plus

Connaissances théoriques et/ou pratiques
▪ Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions
Connaissances informatiques
▪ Etre capable d'utiliser toutes les fonctionnalités des logiciels répertoriées comme utiles pour l'exercice de la fonction (Bambino, PROONE, ...)
Respect de la réglementation en vigueur
▪ Respecter la déontologie et l'éthique
▪ Appliquer les procédures en vigueur dans l'institution

Qualification recherchée

- Formation de niveau supérieur (type court ou long) à orientation psycho-médico-sociale reconnue par la nouvelle réglementation ONE : bachelier en psychologie, bachelier en assistant social, bachelier en soins infirmiers, master en sciences psychologiques et/ou de l'éducation, master en ingénierie et action sociale, master en sciences de la santé publique.
- Cette liste est limitative

Type de contrat, régime de travail et condition particulière

- Contrat de travail à durée déterminée de 6 mois (en vue d'un CDI) ;
- Date d'entrée en fonction : le plus rapidement possible ;
- Temps plein (38 heures/semaine) ;
- Barème B1.

Lieu de travail

Ville de Jodoigne – Crèches communales – Rue Saint-Jean 4 et Marché aux chevaux 2 à 1370 Jodoigne (centre-ville).

Les candidat(e)s intéressé(e)s transmettront leurs CV et lettre de motivation, accompagnés d'un casier judiciaire, modèle 2, daté de moins de 3 mois et d'une copie certifiée conforme du diplôme à l'attention du Collège communal de la Ville de Jodoigne pour le 30 septembre au plus tard :

- Soit par courrier : Collège communal de la Ville de Jodoigne, Rue du Château 13 à 1370 Jodoigne
- Soit par mail : jobs@jodoigne.be

Procédure

La procédure de recrutement s'articule sur deux phases :

Une épreuve écrite de mise en situation professionnelle comportant au moins :

- Conférence à résumer et à commenter sur un sujet d'ordre général, sans prise de notes ;
- Institutions belges : connaissance (Etats, Régions, Communautés, Provinces, Communes et CPAS) ainsi que les principaux organes de la commune et du CPAS avec leurs compétences.
- Connaissances relatives à la fonction

Un entretien oral visant à apprécier la motivation, la maturité et la culture générale du candidat et à comparer son profil avec les exigences de la fonction. Cotation sur un total de 100 points.

L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite, seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.

Les personnes ayant réussi l'examen de recrutement mais non sélectionnées pour l'emploi en cours seront versées dans une réserve de recrutement valable deux ans.